

Contexte du programme

Le gouvernement égyptien a consenti d'importants investissements pour atteindre un taux de desserte de 100 % pour l'eau potable. Cependant, le taux d'accès à l'assainissement est encore faible en milieu rural et le taux d'épuration des eaux usées très modeste. En 2012, seules 20% des eaux usées rurales étaient traitées. Cette situation est particulièrement préoccupante dans les gouvernorats de Haute-Égypte, majoritairement ruraux et parmi les plus pauvres du pays. La pollution du Nil et de ses affluents par les eaux usées insuffisamment épurées a des conséquences graves. Elle menace l'agriculture et la production d'eau potable, et constitue un danger pour la santé de la population avoisinante.

Une importante réforme du secteur de l'eau et de l'assainissement, engagée en 2004, a transformé les services administratifs des gouvernorats en sociétés publiques autonomes au statut de société à actionnariat public, réunies dans la holding *Holding Company for Water and Wastewater* (HCWW). La réforme a pour but une meilleure gestion de ces sociétés, à travers une professionnalisation et une standardisation des procédures assurées par HCWW. Cette réforme n'est toutefois pas allée à son terme et n'a initialement pas été accompagnée des nécessaires augmentations tarifaires, laissant peu de marge de manœuvre aux sociétés nouvellement créées. La situation financière de la quasi-totalité des sociétés filiales de HCWW reste ainsi déficitaire et préoccupante, la faiblesse des tarifs de l'eau et de l'assainissement en Égypte (qui sont parmi les plus bas au monde) ne permettant pas aux sociétés d'atteindre le recouvrement des coûts. Face à cette situation, le gouvernement égyptien a approuvé fin 2013 une augmentation progressive des tarifs, après plusieurs années de tergiversation.

Objectifs et contenu du programme

Dans ce contexte, la banque publique allemande KfW, forte d'une présence historique dans le secteur, a proposé en 2008 à plusieurs bailleurs bilatéraux et multilatéraux de se réunir sous une bannière européenne pour peser sur la réforme en cours. L'objectif est de renforcer les nouveaux acteurs que constituent HCWW et ses sociétés filiales, et de démontrer leur capacité à mettre en œuvre un programme d'investissement. L'Union européenne (UE), la KfW, la Banque européenne d'investissement (BEI) et l'AFD ont ainsi instruit conjointement en 2008 un premier programme (IWSP1) de 295 millions d'euros (incluant 40 millions d'euros de l'AFD) centré sur quatre gouvernorats du Delta du Nil.



Le présent programme (IWSP2) constitue la reproduction de IWSP1 dans quatre gouvernorats situés en Haute-Égypte (Qena, Sohag, Assiout et Minya), où vivent 15 millions de personnes. Il comporte une forte composante d'assainissement (67 %) et une répartition équilibrée entre réhabilitation et nouvelles infrastructures. Le programme vise une amélioration globale du service de l'eau et de l'assainissement dans ces quatre gouvernorats, pour réduire la pollution des eaux de surface et les risques sanitaires pour la population. Il permet également de consolider la réforme du secteur en renforçant les capacités des quatre sociétés d'eau dans une des régions les plus pauvres d'Égypte. Enfin, en bénéficiant de la Facilité d'investissement pour le voisinage (FIV) de l'UE, il permettra, dans le contexte de réforme politique en cours, d'afficher une nouvelle intervention forte de l'Europe en Égypte en cofinancement dans le secteur de l'eau.

Intervenants et mode opératoire

Le programme suivra le même mode opératoire que le programme IWSP1. La KfW sera chef de file. Un accord simplifié (*Umbrella Agreement*) a été signé entre les bailleurs européens et le gouvernement égyptien en 2013. Chaque bailleur a parallèlement signé une convention de financement bilatérale comprenant des dispositions harmonisées relatives au décaissement des fonds. HCWW est la maîtrise d'ouvrage du programme : des unités de projet seront créées dans chacune des quatre sociétés filiales et un comité de pilotage national réunissant les acteurs du secteur prendra les décisions sur la base de critères d'éligibilité techniques et environnementaux définis dans un manuel de procédures validé par les bailleurs.

Coût et financement

Le montant total du programme d'investissement est de 275 millions d'euros, se répartissant comme suit : un prêt de l'AFD de 57 millions d'euros, un prêt de la KfW de 57 millions d'euros, un prêt de la BEI de 57 millions d'euros, une subvention de l'UE de 10 millions d'euros sur le Programme indicatif national, ainsi qu'une contribution du gouvernement égyptien en monnaie locale équivalente à 94 millions d'euros.

En complément, 28 millions d'euros d'assistance technique sont prévus : 2 millions d'euros de la KfW, 13 millions d'euros de l'UE au titre de la FIV et 13 millions d'euros du Secrétariat d'État à l'économie suisse (SECO).

Principaux effets attendus

Le programme devrait engendrer une amélioration notable des conditions de vie des populations directement bénéficiaires, à travers l'amélioration de la qualité du système d'alimentation en eau potable et le raccordement des ménages à un réseau de collecte des eaux usées. La liste des projets qui seront financés dans le cadre du programme n'étant pas encore fixée, les impacts du programme ne peuvent pas encore être quantifiés à ce stade. Plus largement, à travers la dépollution du Nil, le programme s'inscrit indirectement dans le cadre de l'initiative Horizon 2020 visant à réduire la pollution en mer Méditerranée.

